

RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COOPÉRATION (DAJC)

L'Agence Nationale de Recouvrement des Avoirs Confisqués et Saisis (ANRACS)
recrute un **Directeur des Affaires Juridiques et de la Coopération (DAJC)**.

Missions principales

Sous l'autorité du Directeur Général de l'Agence, le titulaire du poste sera chargé de :

- Examiner et traiter les décisions de justice portant sur le gel, la saisie et la confiscation des avoirs, au Bénin ou à l'étranger ;
- Traiter les décisions judiciaires de mainlevée et assurer, avec les autres directions, la restitution des biens à leurs propriétaires désignés ;
- Veiller à l'information préalable des créanciers publics avant toute restitution afin de garantir le paiement de leurs créances et l'indemnisation prioritaire des parties civiles ;
- Donner son avis sur les demandes d'indemnisation ;
- Coordonner la gestion des décisions de saisie et de confiscation avec les Agents d'appui et de Contact ;
- Fournir une assistance technique aux acteurs judiciaires en matière de recouvrement des avoirs criminels ;

- Renforcer la coopération entre l'Agence, les juridictions, les services d'enquête, les autorités de poursuite et les autres acteurs impliqués dans la lutte contre les flux financiers illicites ;
- Assurer la publication des saisies pénales immobilières au livre foncier ;
- Développer et animer un réseau national d'acteurs pour renforcer les échanges d'informations sur les avoirs criminels ;
- Assurer le suivi des dossiers judiciaires avec les agents d'appui et de contact ;
- Recueillir les informations relatives aux décisions de gel, de saisie et de confiscation ;
- Participer à la détection, l'identification, l'évaluation et au repérage des avoirs susceptibles d'être gelés, saisis ou confisqués ;
- Fournir des informations opérationnelles aux parquets, juges d'instruction et services de police judiciaire ;
- Assurer la coopération internationale, l'entraide judiciaire et l'assistance en matière de gel, saisie et confiscation des avoirs criminels ;
- Participer au renforcement des capacités des acteurs de la chaîne pénale en matière d'enquêtes financières et patrimoniales ;
- Produire les statistiques relatives à la gestion des décisions de justice en matière de gel, saisie et confiscation ;
- Exécuter toute autre mission confiée par le Directeur Général.

Profil recherché

Les candidats doivent :

- Être titulaires d'un **BAC+5 en Droit** ou de tout autre diplôme pertinent ;
- Justifier d'au moins **10 ans d'expérience professionnelle** dans leur domaine (Officier de Police Judiciaire, Magistrat, Greffier, Expert, Enseignant, Avocat, Auxiliaire de justice, etc.) ;
- Justifier d'au moins **2 ans d'expérience** dans la lutte contre les flux financiers illicites.

Compétences requises

Le candidat doit :

- Avoir une excellente capacité d'analyse, un bon esprit critique et le sens du travail en équipe ;
- Être disponible, intègre, rigoureux et de bonne moralité ;
- Être capable de travailler sous pression ;
- Bien connaître le fonctionnement du milieu judiciaire ;
- Maîtriser les politiques et procédures de gestion des biens saisis et confisqués ;
- Connaître les textes nationaux et internationaux relatifs au gel, à la saisie, à la confiscation et à la gestion des avoirs criminels ;
- Maîtriser les techniques de recouvrement, de liquidation et de restitution des biens saisis et confisqués ;
- Disposer d'une bonne capacité de recherche patrimoniale ;

- Être capable d'interagir avec les acteurs de la chaîne pénale, les experts financiers et les autorités administratives.

Conditions générales

Les candidats doivent :

- Être de nationalité béninoise ;
- Jouir de leurs droits civiques ;
- Être de bonne moralité ;
- Justifier d'une bonne expérience professionnelle ;
- Avoir une excellente capacité d'adaptation et de travail en équipe ;
- Être dynamique, intègre et immédiatement disponible ;
- Maîtriser parfaitement l'outil informatique ;
- Maîtriser la langue française.

La maîtrise de l'anglais constitue un atout.

La limite d'âge de 45 ans ne s'applique pas aux Directeurs techniques et aux agents de l'État.

Dossier de candidature

Le dossier doit comprendre :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'ANRACS ;

- Un Curriculum Vitae détaillé, actualisé et signé, comportant les coordonnées de deux personnes de référence ;
- Une copie de l'acte de naissance sécurisé ;
- Les preuves des expériences professionnelles mentionnées dans le CV ;
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- Une copie légalisée du certificat de nationalité ou un certificat de nationalité sécurisé ;
- Une copie légalisée du diplôme requis ;
- Pour les diplômes obtenus à l'étranger, les attestations d'authenticité et d'équivalence.

Conditions d'emploi

- **Type de contrat** : Contrat à Durée Déterminée (CDD) renouvelable ;
- **Lieu de travail** : Siège de la Direction Générale ou tout autre lieu selon les besoins du service ;
- **Période d'essai** : Conformément aux textes en vigueur.

Modalités de candidature

Les dossiers doivent être transmis en **un seul fichier PDF**, dans l'ordre des pièces demandées.

Objet du mail :

Recrutement ANRACS – Nom et Prénoms – Numéro de téléphone – Adresse

**e-mail (facultatif) – Poste de Directeur des Affaires Juridiques et de la
Coopération**

Adresse de candidature : anracs.recrutement@gouv.bi

Date limite de candidature

18 août 2026

Informations complémentaires

Pour tout renseignement :

- **Téléphone :** 01 29 812 782
- **E-mail :** justice.anracs@gouv.bi

Processus de sélection

Le recrutement se déroulera en deux phases :

1. Présélection des candidats sur étude des dossiers ;
2. Sélection définitive comprenant une évaluation écrite et un entretien devant un jury.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

**L'ANRACS se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de
recrutement.**